

Produire des écrits au cycle 3 :

8 principes à respecter

1

Ecrire est une activité quotidienne.

Ecrire, c'est répondre à un besoin ou à un désir de communiquer. Que l'écrit soit un outil de travail, qu'il serve à transmettre une information ou à garder la mémoire, qu'il soit de nature littéraire ou poétique, il doit se justifier, avoir un sens pour l'élève.

Ecrire reste pour l'élève de cycle 3 une activité complexe : il doit être attentif au sens (ce qu'il veut dire), au langage (comment il va le dire) et à la langue (comment il va l'écrire). La pratique régulière de l'écrit, quotidienne, va contribuer à installer des « réflexes » et ainsi rendre l'élève plus agile avec cet exercice.

Tout écrit doit répondre à un projet authentique de communication.

2

3

Tout écrit a vocation à avoir un destinataire, à être lu.

Ce caractère « authentique » du projet d'écriture impose que l'écrit de l'élève ait un destinataire, un lecteur. Donc qu'il soit lu, au sein de la classe par l'auteur ou par ses camarades, dans une autre classe, par la famille ou des amis... L'élève qui sait que son écrit va rencontrer un ou plusieurs lecteurs se construit un rapport à l'écrit qui n'est plus « scolaire », mais qui correspond bien à ce qu'est l'écrit : une communication différée dans le temps ou dans l'espace.

La conservation de l'écrit est aussi un facteur qui contribue à donner du sens et à valoriser la production de l'élève. Les modalités varient selon le type d'écrit : le compte-rendu d'une expérience trouve naturellement sa place dans le cahier de sciences, l'écrit poétique dans le cahier de poésie, la fin imaginée d'une histoire dans le cahier de littérature... L'enregistrement audio constitue aussi un mode de conservation intéressant.

Ecrire, c'est produire une trace qu'il convient de conserver, de valoriser.

4

5

L'écriture se nourrit de la rencontre de textes référents.

C'est par la rencontre avec des textes que l'élève va pouvoir développer sa maîtrise de la langue écrite dont les structures diffèrent fortement de celles de la langue orale. Il est donc indispensable que l'élève ayant un projet d'écriture rencontre en préalable des textes référents.

L'élève doit comprendre que tout écrit diffusé doit répondre à des critères de correction, syntaxique, lexicale et orthographique (faire la distinction entre l'écrit personnel ou l'écrit de travail à diffusion restreinte qui supporte la présence d'erreurs et les écrits diffusables qui doivent être exempts d'erreurs). Cette attitude de recherche de correction se construit tout au long de la scolarité et elle nécessite d'aider l'élève à lever les questions qu'il va se poser, notamment au plan orthographique. Les productions des élèves constituent donc bien le matériau idéal pour étudier la langue et pour installer les règles, mettre en évidence les régularités de la langue et construire les notions grammaticales indispensables.

L'écrit de l'élève est le support naturel pour étudier la langue.

6

7

L'élève doit disposer d'aides à l'écriture.

Le contenu des aides à proposer à l'élève porte sur les divers éléments qui composent l'écrit : sa forme générale, la morphosyntaxe, la syntaxe, le lexique, l'orthographe. Mais les aides doivent aussi porter sur le sens. L'élève qui a pour projet l'écriture d'une fiche de montage doit avoir compris l'importance d'ordonner chronologiquement les différentes opérations à effectuer. Autre exemple : l'écriture poétique. Elaborer, en préalable, avec les élèves, des listes de mots « poétiques », à fort pouvoir d'évocation, constitue un bon outil d'aide à l'écriture.

Que faire des « premiers jets » et comment faire ? Les réponses sont multiples et dépendent de la nature du projet (écrits personnels ou écrit collectif). Une chose est sûre : il n'y aura apprentissage qu'à partir du moment où l'élève sera mis en situation de « reprendre » l'écrit initial pour l'enrichir, le préciser ou le corriger. Les modalités de « reprise » sont à varier : en autonomie ; avec un pair ; en petit groupe ; en collectif avec le maître... Des outils doivent être utilisés : code de correction ; grille d'écriture, de relecture, de réécriture ; lecture à haute voix (elle permet de mettre en évidence des problèmes de sens ou de syntaxe).

Pour qu'il y ait apprentissage, l'écrit de l'élève est à « reprendre ».

8